

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL N° 10-2024

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2024

Bouclement du préavis N° 04-2020 Home-Ecole de Pully aux Mosses - Mise en conformité et rénovation

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclement du crédit d'investissement de CHF 5'665'000.00 TTC alloué pour financer la mise en conformité et la rénovation du Home-Ecole de Pully aux Mosses, en référence au préavis N° 04-2020 (3 juin 2020).

Le décompte final des dépenses s'élève à CHF 5'637'933.46 TTC, y compris l'octroi des subventions par CHF 143'941.20 TTC, ce qui représente un solde positif de CHF 27'066.54 TTC.

Par conséquent, le total des dépenses nettes de CHF 5'637'933.46 TTC sera amorti par annuités égales dès le 1^{er} janvier 2025, sur une période de 20 ans selon les conclusions du préavis.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 2 octobre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

G. Reichen

Le secrétaire

Ph. Steiner